

« La France attire les capitaux : combien, comment ? »

« Choose France », « France is back ». Ces deux slogans qui sonnent comme des appels à l'investissement ont été mis en valeur, la semaine dernière, par le président de la République, Emmanuel Macron. Lionel Fontagné dresse le portrait d'une France attractive dont les atouts méritent d'être valorisés et développés..

La perception des investisseurs étrangers est une première métrique de l'attractivité de la France. Le classement d'AT Kearney (Foreign Direct Investment Confidence Index ®) lui fait gagner une place en 2017, au 13^{ème} rang mondial (classement réalisé avant l'élection présidentielle surpondérant les risques). Les perceptions comptent, et les efforts déployés par les responsables français pour replacer la France sur le radar des investisseurs auront sans aucun doute rapidement des effets tangibles sur ce type de classement.

Au-delà, les réalisations doivent être prises en compte : la capacité à attirer les investisseurs étrangers est le juge de paix. La taille du marché (la plus ou moins grande facilité d'accès au marché européen), la fiscalité des entreprises et des impatriés, la qualité de l'éducation et des infrastructures, comptent beaucoup dans le choix final. La France a accueilli 26 milliards de dollars d'investissements étrangers en 2016, ce qui place notre pays au 14^{ème} rang mondial (selon la CNUCED). En comparaison des 425 milliards investis en 2016 dans le secteur marchand, c'est équivalent à la formation brute de capital réalisée en France pendant trois semaines dans l'année.

De façon plus concrète, 11 milliards ont été investis en 2016 par les entreprises étrangères dans l'industrie manufacturière française, en regard d'un investissement total de 83 milliards dans ce secteur. C'est donc proportionnellement beaucoup plus que dans l'ensemble de l'économie ; c'est aussi très concentré, puisque 12 milliards correspondent à l'informatique, essentiellement en raison du bouclage du rachat d'Alcatel-Lucent par Nokia en 2016. Le deuxième secteur par ordre d'importance est l'industrie agroalimentaire avec un désinvestissement net (-4 milliards). Aucun autre secteur manufacturier n'atteint un milliard d'euros d'investissements entrants. Ces chiffres rappellent s'il était besoin qu'une part importante des investissements directs en France correspond à des fusions-acquisitions transfrontières (22 milliards en 2016 selon la CNUCED) et non à la création ex-nihilo d'entreprises sur le territoire national ou à leur extension.

Ces chiffres mettent en doute l'idée selon laquelle les investisseurs étrangers viendraient en France pour sauver des entreprises en difficulté ou créer des emplois. Après tout, les entreprises françaises investissent, elles aussi, beaucoup à l'étranger pour aller chercher des marchés, des technologies, des réservoirs de croissance. Il en va de même des investisseurs étrangers en France.

Les investisseurs étrangers viennent en France saisir des opportunités d'affaire qui n'ont pas été saisies par des entreprises françaises. Ces entreprises étrangères, a priori désavantagées sur

le marché français, compensent avec des actifs incorporels (marque, savoir-faire, organisation, débouchés extérieurs) qu'elles viennent combiner avec les atouts de la France (les infrastructures, le crédit impôt-recherche, la qualité de la main d'œuvre, etc.). L'annonce récente par Toyota d'une extension de ses capacités l'illustre parfaitement, ce qui la rend emblématique.

Finalement, l'attractivité d'un pays consiste à permettre l'arrivée d'entreprises étrangères susceptibles de saisir les opportunités de création de valeur inexploitées. Or, de ce point de vue, tous les investissements ne se valent pas, ce qui justifie un droit de regard de l'Etat : « création » est ici le mot important.

*Lionel Fontagné est membre du cercle des économistes et
Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*